

## PROCÈS-VERBAL

4<sup>e</sup> réunion

**Le mercredi 22 novembre 2023**

Salle Maurice-Vincent du pavillon Georges-Cabana (B1-3002)

La réunion s'ouvre sous la présidence de la professeure Christine Hudon, vice-rectrice aux études et vice-rectrice aux relations internationales. La professeure Isabelle Dionne, vice-rectrice adjointe aux études et vice-rectrice adjointe aux relations internationales, agit à titre de secrétaire en vertu de l'article 51.3 des *Statuts de l'Université de Sherbrooke*.

### Les membres suivants sont présents :

ANGELÉ-HALGAND, Nathalie	Professeure, École de gestion
BEUCHER, Vincent	Chargé de cours, Faculté d'éducation
BILODEAU, Tamara	Étudiante aux cycles supérieurs, Faculté des lettres et sciences humaines
BOUDREAUT, Véronique	Professeure, Faculté des sciences de l'activité physique
CORBEIL-THERRIEN, Audrey	Professeure, Faculté de génie
DESBIENS, Jean-François	Vice-doyen à la formation, Faculté des sciences de l'activité physique
DIONNE, Isabelle	Vice-rectrice adjointe aux études et vice-rectrice adjointe aux relations internationales
DUMAIS, Nancy	Vice-doyenne à l'enseignement et à l'inclusion, Faculté des sciences
FONTAINE, Jacob	Étudiant au 1 <sup>er</sup> cycle, Faculté des lettres et sciences humaines
HUDON, Christine	Vice-rectrice aux études et vice-rectrice aux relations internationales
LAGUEUX, Fabienne	Professeure, Faculté des lettres et sciences humaines, Campus de Longueuil
LARIVIÈRE, Nadine	Professeure, Faculté de médecine et des sciences de la santé
MARQUIS, André	Vice-doyen à l'enseignement, Faculté des lettres et sciences humaines
NTEBUTSE, Jean Gabin	Professeur, Faculté d'éducation
ROY, Nathalie	Vice-doyenne à la formation et vice-doyenne à l'équité, à la diversité et à l'inclusion, Faculté de génie
TOUCHETTE, Luc	Vice-doyen aux études et à la vie étudiante, Faculté d'éducation
TOUSIGNANT, Michel	Vice-doyen aux études, Faculté de médecine et des sciences de la santé
VIERSTRAETE, Valérie	Vice-doyenne à l'enseignement, École de gestion

### Les membres suivants sont excusés :

LAROCHE, Justin	Étudiant au 1 <sup>er</sup> cycle, Faculté des sciences
PERREAU, Jean-Pierre	Vice-recteur à la recherche et aux études supérieures
POULIN, André	Chargé de cours, Faculté des lettres et sciences humaines
ROY, Simon	Vice-doyen aux études de 1 <sup>er</sup> cycle et à l'innovation, Faculté de droit

### Les personnes suivantes sont invitées :

DUMAS, Marc	Directeur, Centre d'études du religieux contemporain
LAFLEUR, Michel	Directeur, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable (CUFE)
LAGUEUX DUGAL, Kim	Directrice générale, Bureau de la registraire
PERRON, Tania	Agente de recherche, Bureau de la registraire
ROUX, Stéphane	Directeur général, Service de soutien à la formation
TREMBLAY, Alain	Directeur général, Service des stages et du développement professionnel
VALLIÈRES, Catherine	Conseillère pédagogique, Service de soutien à la formation

CE-2023-11-22-01

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études adopte l'ordre du jour tel qu'il apparaît à l'avis de convocation annexé au présent procès-verbal.

(Document en annexe)

CE-2023-11-22-02

Adoption du procès-verbal de la réunion du 18 octobre 2023

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études adopte le procès-verbal de la réunion du 18 octobre 2023 tel qu'il a été transmis aux membres du conseil.

(Document en annexe)

CE-2023-11-22-03

Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 18 octobre 2023

Aucun suivi relatif au procès-verbal de la réunion du 18 octobre 2023 n'est apporté.

CE-2023-11-22-04

COMMUNICATION DE LA VICE-RECTRICE AUX ÉTUDES

La vice-rectrice aux études informe les membres du conseil des sujets suivants :

- **du chantier sur la Politique québécoise de financement des universités (PQFU)** – Les travaux visant la révision de la PQFU sont en phase de finalisation. Les sous-comités devaient transmettre leur rapport final au comité de coordination le ou avant le 17 novembre 2023. L'arrimage des recommandations devrait être réalisé dans les prochaines semaines. Le principal défi consistera à prioriser les recommandations et à assurer un équilibre entre les enveloppes normées et les enveloppes spécifiques, dans un contexte où les impacts des recommandations n'ont pas toutes été chiffrées et que le réinvestissement n'est encore pas assuré;
- **de la Relance 2021** – Les résultats de la Relance effectuée auprès des personnes diplômées de 2021, soit 20 mois après la fin de leurs études, sont disponibles. Ces résultats démontrent que les finissantes et finissants de l'UdeS sont plus nombreux à travailler dans leur domaine et que, si c'était à refaire, 94 % d'entre eux s'inscriraient encore à l'UdeS;
- **de la cérémonie des Étoiles académiques du Vert & Or** – Le 21 novembre 2023, s'est tenue la cérémonie annuelle des Étoiles académiques du Vert & Or. L'événement vise à souligner la réussite des personnes étudiantes-athlètes qui ont réussi à maintenir une moyenne cumulative de 80 %, ou l'équivalent, dans leur programme d'études. Plus de 200 athlètes du Vert & Or de toutes les facultés ont été honorés. La cérémonie a aussi permis de rendre hommage à des membres du personnel qui ont contribué, par leur soutien, à la réussite de ces personnes étudiantes-athlètes. L'engagement des personnes chargées de cours Denis Cossette (Génie) et Lyne Cliche (FASAP), et de la coordonnatrice académique Ghania Sarah Farhi (Génie) a été souligné;
- **de l'appréciation des enseignements** – La vice-rectrice adjointe aux études fait le point sur l'avancement des travaux. Dans les prochaines semaines, celle-ci communiquera avec les vice-doyennes et vice-doyens pour être mise en contact avec des membres du corps enseignant qui ont développé de bonnes pratiques pouvant s'implanter ailleurs;
- **de la suspension des admissions dans les programmes du Centre d'études sur le religieux contemporain (CERC)** – De concert avec l'ensemble des doyennes et doyens, la direction a pris

la décision de procéder à la suspension des admissions dans la plupart des programmes du CERC. Le microprogramme sur les soins spirituels reste ouvert à l'admission. Le Centre d'études sur le religieux contemporain continue d'exister. Les professeures et professeurs concernés demeurent en poste à l'UdeS. Les personnes étudiantes admises dans l'un des programmes du CERC pourront terminer leur parcours d'études.

Cette décision a été prise après plusieurs rencontres et échanges avec la direction du Centre d'études du religieux contemporain ayant eu lieu depuis plus de deux ans en raison de la taille réduite des ressources professorales et des départs à la retraite prévus d'ici quelques années.

Séance tenante, le professeur Marc Dumas, directeur du Centre d'études du religieux contemporain, fait part de ses commentaires aux membres du conseil des études sur la situation du Centre et du processus qui a mené à sa fermeture. La vice-rectrice aux études apporte quelques précisions supplémentaires et des discussions s'en suivent;

- **de la séance d'information offerte aux nouveaux membres du conseil de la recherche, du conseil des études et du conseil universitaire** qui aura lieu le mercredi 6 décembre 2023, de midi à 13h15, à la salle Maurice-Vincent (B1-3002) du pavillon Georges-Cabana.

## DOSSIERS POUR ADOPTION

### Évaluation périodique

CE-2023-11-22-05

Baccalauréat en génie biotechnologique – baccalauréat en génie chimique – baccalauréat en génie civil – baccalauréat en génie électrique – baccalauréat en génie informatique – baccalauréat en génie mécanique – évaluation périodique de programmes – approbation – plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations – approbation – recommandation au conseil universitaire

La vice-rectrice adjointe aux études et secrétaire du comité du conseil des études présente aux membres du conseil les résultats issus de l'évaluation périodique des programmes de baccalauréat en génie biotechnologique, de baccalauréat en génie chimique, de baccalauréat en génie civil, de baccalauréat en génie électrique, de baccalauréat en génie informatique et de baccalauréat en génie mécanique de la Faculté de génie.

La vice-doyenne à la formation et vice-doyenne à l'équité, à la diversité et à l'inclusion de la Faculté de génie, profite de l'occasion pour remercier mesdames Chantale Tremblay, conseillère pédagogique au Service de soutien à la formation, et Annick Bourget, conseillère pédagogique à la Faculté de Génie, pour leur précieuse collaboration dans le cadre de l'évaluation périodique de ces programmes.

Considérant que l'évaluation périodique des programmes de baccalauréat en génie biotechnologique, de baccalauréat en génie chimique, de baccalauréat en génie civil, de baccalauréat en génie électrique, de baccalauréat en génie informatique et de baccalauréat en génie mécanique de la Faculté de génie a été réalisée en conformité avec la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007), que ce processus a mis en lumière plusieurs éléments de qualité et de pertinence, et que les plans d'action pour la mise en œuvre des recommandations mèneront à l'amélioration des programmes, sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études, à la lumière du rapport synthèse fourni par le comité du conseil des études :

- approuve l'évaluation périodique des programmes de baccalauréat en génie biotechnologique, de baccalauréat en génie chimique, de baccalauréat en génie civil, de baccalauréat en génie électrique, de baccalauréat en génie informatique et de baccalauréat en génie mécanique de la Faculté de génie;
- reçoit favorablement les recommandations qui concluent l'évaluation périodique des programmes.

Après avoir pris connaissance du rapport synthèse du comité du conseil des études portant sur l'évaluation périodique des programmes de baccalauréat en génie biotechnologique, de baccalauréat en génie chimique, de baccalauréat en génie civil, de baccalauréat en génie électrique, de baccalauréat en génie informatique et de baccalauréat en génie mécanique, sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études recommande au conseil universitaire :

- d'approuver le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations du programme de baccalauréat en génie biotechnologique de la Faculté de génie tel qu'il apparaît à l'annexe 1;
- d'approuver le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations du programme de baccalauréat en génie chimique de la Faculté de génie tel qu'il apparaît à l'annexe 2;
- d'approuver le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations du programme de baccalauréat en génie civil de la Faculté de génie tel qu'il apparaît à l'annexe 3;
- d'approuver le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations du programme de baccalauréat en génie électrique de la Faculté de génie tel qu'il apparaît à l'annexe 4;
- d'approuver le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations du programme de baccalauréat en génie informatique de la Faculté de génie tel qu'il apparaît à l'annexe 5;
- d'approuver le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations du programme de baccalauréat en génie mécanique de la Faculté de génie tel qu'il apparaît à l'annexe 6.

(Document en annexe)

### **Modification de programmes**

CE-2023-11-22-06

Maîtrise en génie civil – maîtrise en génie électrique – modification de programmes – approbation

La vice-doyenne à la formation et vice-doyenne à l'équité, à la diversité et à l'inclusion de la Faculté de génie présente les modifications proposées aux programmes de maîtrise en génie civil et de maîtrise en génie électrique de la Faculté de génie.

Les principales modifications font suite à l'évaluation périodique de ces programmes et ont pour but de créer des cheminements consacrés à différents domaines de spécialisation (béton, environnement, géotechnique, ressources hydriques, structures et microélectronique), d'y intégrer un stage en entreprise et d'y revoir la formulation des cibles de formation.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études :

- approuve la modification du programme de maîtrise en génie civil de la Faculté de génie et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- approuve la modification du programme de maîtrise en génie électrique de la Faculté de génie et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre du programme modifié à compter du trimestre d'hiver 2024.

(Document en annexe)

CE-2023-11-22-07

Microprogramme de 3<sup>e</sup> cycle en administration – modification de programme – approbation

La vice-doyenne à l'enseignement de l'École de gestion présente aux membres du conseil les modifications proposées au microprogramme de 3<sup>e</sup> cycle en administration.

Ces modifications ont pour but d'ouvrir le microprogramme à l'admission afin de le rendre accessible aux personnes intéressées à entreprendre des études de 3<sup>e</sup> cycle, sans pour autant s'engager dans un programme de 30 crédits.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études :

- approuve la modification du microprogramme de 3<sup>e</sup> cycle en administration de l'École de gestion et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre du programme modifié à compter du trimestre d'hiver 2024.

(Document en annexe)

CE-2023-11-22-08

Microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en pratique avancée de l'utilisation des aiguilles sous le derme – modification de programme – approbation

Le vice-doyen aux études de la Faculté de médecine et des sciences de la santé présente aux membres du conseil les modifications proposées au microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en pratique avancée de l'utilisation des aiguilles sous le derme afin d'en changer l'appellation et d'en préciser les conditions d'admission.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études :

- approuve la modification du microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en pratique avancée de l'utilisation des aiguilles sous le derme de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, incluant son changement d'appellation pour celle de « microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en utilisation des aiguilles sous le derme et sonoanatomie » et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre du programme modifié à compter du trimestre d'hiver 2024.

(Document en annexe)

CE-2023-11-22-09

Baccalauréat en sciences infirmières – modification de programme – approbation

Le vice-doyen aux études de la Faculté de médecine et des sciences de la santé présente aux membres du conseil les modifications proposées aux conditions d'admission du programme de baccalauréat en sciences infirmières.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études :

- approuve la modification du programme de baccalauréat en sciences infirmières de la Faculté de médecine et des sciences de la santé et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre du programme modifié à compter du trimestre d'hiver 2024.

(Document en annexe)

CE-2023-11-22-10

Baccalauréat en biologie – baccalauréat en biologie moléculaire et cellulaire – baccalauréat en écologie – baccalauréat en microbiologie – certificat en biologie – modification de programmes – approbation

La vice-doyenne à l'enseignement et à l'inclusion de la Faculté des sciences présente aux membres du conseil les modifications proposées aux programmes de baccalauréat en biologie, de baccalauréat en

biologie moléculaire et cellulaire, de baccalauréat en écologie, de baccalauréat en microbiologie et de certificat en biologie.

Faisant suite au commentaire d'un membre du conseil des études déplorant la présence d'une alternative (activité A ou activité B) dans un bloc de cours obligatoires d'un programme, il est convenu qu'une vérification soit effectuée à cet égard.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études :

- approuve la modification du programme de baccalauréat en biologie de la Faculté des sciences et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- approuve la modification du baccalauréat en biologie moléculaire et cellulaire de la Faculté des sciences et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- approuve la modification du programme de baccalauréat en écologie de la Faculté des sciences et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- approuve la modification du programme de baccalauréat en microbiologie de la Faculté des sciences et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- approuve la modification du programme de certificat en biologie de la Faculté des sciences et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre des programmes modifiés à compter du trimestre d'automne 2024.

(Document en annexe)

CE-2023-11-22-11

Maîtrise en gestion systémique des milieux naturels – diplôme d'études supérieures spécialisées de 2<sup>e</sup> cycle en écologie internationale – microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle d'introduction à la gestion systémique des milieux naturels – modification de programmes – approbation

La vice-doyenne à l'enseignement et à l'inclusion de la Faculté des sciences présente aux membres du conseil les modifications proposées aux programmes de maîtrise en gestion systémique des milieux naturels et de diplôme d'études supérieures spécialisées de 2<sup>e</sup> cycle en écologie internationale ainsi qu'au microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle d'introduction à la gestion systémique des milieux naturels.

Ces modifications ont pour but d'arrimer le programme de maîtrise en gestion systémique des milieux naturels aux changements apportés au programme de maîtrise en environnement du Centre universitaire de formation en environnement et développement durable (CUFE), d'actualiser et de changer l'appellation du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées de 2<sup>e</sup> cycle en écologie internationale et d'ajuster les activités offertes du microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle d'introduction à la gestion systémique des milieux naturels.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études :

- approuve la modification du programme de maîtrise en gestion systémique des milieux naturels de la Faculté des sciences et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- approuve la modification du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées de 2<sup>e</sup> cycle en écologie internationale de la Faculté des sciences, incluant un changement d'appellation pour celle de « diplôme d'études supérieures spécialisées de 2<sup>e</sup> cycle en gestion systémique des milieux naturels » et à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- approuve la modification du microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en gestion systémique des milieux naturels de la Faculté des sciences et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre des programmes modifiés à compter du trimestre d'automne 2023.

(Document en annexe)

**RECOMMANDATIONS AU CONSEIL UNIVERSITAIRE**

**Création de programmes**

CE-2023-11-22-12

Microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en fondements du transfert d'entreprises et des outils de gestion de la relève entrepreneuriale – création de programme – approbation – recommandation au conseil universitaire

La vice-doyenne à l'enseignement de l'École de gestion présente aux membres du conseil le projet de microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en fondements du transfert d'entreprises et des outils de gestion de la relève entrepreneuriale.

Ce projet de programme vise principalement à former des personnes consultantes pour soutenir la relève entrepreneuriale aux bonnes pratiques ainsi qu'aux différents outils de gestion nécessaires pour préparer un plan de relève adapté aux besoins des petites et moyennes entreprises (PME) et des différentes parties prenantes impliquées.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études recommande au conseil universitaire :

- d'approuver la création du microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en fondements du transfert d'entreprises et des outils de gestion de la relève entrepreneuriale de l'École de gestion et, à cet effet, d'adopter la fiche signalétique en annexe;
- d'autoriser la mise en œuvre de ce microprogramme à compter du trimestre d'hiver 2025.

(Document en annexe)

CE-2023-11-22-13

Microprogramme de 1<sup>er</sup> cycle en agroenvironnement – création de programme – approbation – recommandation au conseil universitaire

Le directeur du Centre universitaire de formation en environnement et développement durable (CUFE) présente aux membres du conseil le projet de microprogramme de 1<sup>er</sup> cycle en agroenvironnement.

L'Université Bishop's offre actuellement un programme de baccalauréat en agriculture et systèmes alimentaires durables (*Sustainable Agriculture and Food Systems*) traitant du fonctionnement des systèmes agricoles et alimentaires, de leurs enjeux et problématiques ainsi que des solutions existantes. Les thèmes liés à la protection de l'environnement en milieu agricole et aux besoins de rentabilité et de durabilité des pratiques suscitent également l'intérêt des personnes étudiantes du CUFE de même qu'une variété de personnes œuvrant dans le milieu agricole, dans les différentes municipalités du Québec, au sein d'organismes de bassins versants (OBV), d'entreprises de services-conseils, de ministères ou encore d'instituts de recherche. C'est pour répondre à cet intérêt que le CUFE propose la création du microprogramme en environnement.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études recommande au conseil universitaire :

- d'approuver la création du microprogramme en agroenvironnement du Centre universitaire de formation en environnement et développement durable et, à cet effet, d'adopter la fiche signalétique en annexe;
- d'autoriser la mise en œuvre de ce microprogramme à compter du trimestre d'été 2024.

(Document en annexe)

CE-2023-11-22-14

Baccalauréat 4 ans en sciences – création de programme – approbation – recommandation au conseil universitaire

La vice-doyenne à l'enseignement et à l'inclusion de la Faculté des sciences présente aux membres du conseil le projet de programme de baccalauréat 4 ans en sciences.

Actuellement, la Faculté des sciences propose aux personnes provenant de l'extérieur du Québec qui ne sont pas admissibles aux études de 1<sup>er</sup> cycle de compléter un certificat préparatoire leur permettant d'acquérir les notions et compétences requises pour accéder aux programmes de génie, de sciences ou de sciences de la santé. Ce certificat préparatoire est utilisé pour accueillir des étudiantes et étudiants canadiens ou internationaux et compte 30 crédits d'activités pédagogiques qui leur sont spécialement dédiées.

Or, cette formule s'avère cependant peu attractive pour les programmes de la Faculté des sciences, elle complique les démarches d'immigration et elle entraîne une lourdeur administrative. Elle ne favorise pas non plus l'intégration et la persévérance des personnes admises, qui se trouvent confinées à un certificat général pendant leurs deux premiers trimestres d'études alors qu'elles souhaitent amorcer leur formation disciplinaire le plus tôt possible.

C'est pour mieux répondre aux besoins de cette clientèle que la Faculté des sciences propose la mise en place d'une nouvelle formule d'accueil pour ses programmes de baccalauréat en créant un « baccalauréat 4 ans ». Ce programme servira exclusivement de programme d'accueil pour compléter une première année de formation, après quoi les personnes étudiantes seront transférées dans le programme de baccalauréat régulier visé dans leur demande d'admission afin d'y poursuivre leur parcours. Le nouveau programme de « baccalauréat 4 ans en sciences » ne sera donc pas publié, ne sera pas directement ouvert à l'admission et ne pourra en aucun cas mener à la diplomation des personnes inscrites.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études recommande au conseil universitaire :

- d'approuver la création du programme de baccalauréat 4 ans en sciences de la Faculté des sciences et, à cet effet, d'adopter la fiche signalétique en annexe;
- d'autoriser la mise en œuvre de ce microprogramme à compter du trimestre d'hiver 2024.

(Document en annexe)

### **Politiques et règlements concernant les études, les grades universitaires et les programmes**

CE-2023-11-22-15

Règlement des études (Règlement 2575-009) – modification – approbation – recommandation au conseil universitaire

La vice-rectrice aux études présente les modifications proposées au *Règlement des études* (Règlement 2575-009), lesquelles permettront de mieux refléter certaines pratiques et d'apporter des précisions relativement à l'interprétation de certains articles, soit :

- la reformulation de l'article 4.4.1.2 a – *Productions de fin d'études de type recherche*;
- l'abrogation de l'article 10.3.7.4 – *Conséquence de l'échec à un stage obligatoire*;
- l'ajout de l'article 10.6 – *Exceptions au Règlement des études de la Faculté des sciences de l'activité physique*.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études recommande au conseil universitaire :



- d'approuver le *Règlement des études* (Règlement 2575-009) modifié tel qu'il apparaît en annexe.

(Document en annexe)

#### RAPPORTS ET INFORMATION

CE-2023-11-22-16

Conseil de la recherche – procès-verbal de la réunion du 11 octobre 2023

Les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la réunion du conseil de la recherche du 11 octobre 2023.

(Document en annexe)

#### DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

CE-2023-11-22-17

Date de la prochaine réunion

Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2023-2024, le conseil des études fixe la prochaine réunion au mercredi 31 janvier 2024, à compter de 13 h 30, sous réserve de modification par la présidente, si les circonstances l'exigent.


#### CLÔTURE DE LA RÉUNION

CE-2023-11-22-18

Clôture de la réunion

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 31 janvier 2024.

  
Pr<sup>e</sup> Christine Hudon, présidente

  
Pr<sup>e</sup> Isabelle Dionne, secrétaire